

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

Présents : Olivier CAVALLIN, Loïs MATIVET, Félicien JOUHAM, Virginie GUYON, Raphaël COTE, Thierry ROCHE, Gérald BESANCON, Nicolas MANZONI, Florian CASEAUX, Damien SARTORIS, Amandine MARCHIONINI, David PERNODET, Benjamin PETOT, Marie-Véronique GAUTHIER, Carole FAIVRE

Votants : 15

Secrétaire de séance : Damien SARTORIS

Le quorum est atteint

Pas de questions ni de remarques sur le compte rendu du conseil municipal du 2 mars 2021, ledit compte rendu est donc adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

1/Comptes Administratifs 2020, Comptes de gestion 2020, Affectation des résultats, Budgets 2021

-Comptes administratifs 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les différents comptes administratifs de l'exercice 2020 :

-Budget général :

Dépenses de fonctionnement : 442 901,52 €

Recettes de fonctionnement : 479 042,73 €

Dépenses d'investissement : 166 793,44 €

Recettes d'investissement : 67 703,76 €

Le maire donne explication du déficit d'investissement de -63672,69€. Il rappelle que le Conseil Municipal a pris ses fonctions le 03/07/20 et que des dépenses d'investissement ont été engagées par l'ancien conseil durant la période de janvier à juillet 2020. Nous en avons également réalisé mais pour rappel toutes nos dépenses d'investissement ont été intégralement couvertes par le prêt de 50 000€ que nous avons contracté. Un reliquat de 35416,99€ de 2019 restait pour couvrir les dépenses restantes concernant l'atelier. Il y a donc eu 63672,69€ de dépenses d'investissements début 2020 non budgétisées.

Le maire demande donc à tous de bien avoir ce déficit en tête pour le budget 2021, et ceci expliquera en partie le montant du prêt sollicité.

-Budget eau :

Dépenses de fonctionnement : 56 968,15€

Recettes de fonctionnement : 55 781 €

Dépenses d'investissement : 7 111,36 €

Recettes d'investissement : 9 514 €

Résultat du vote : 14 pour, le maire ne prenant pas part au vote.

-Compte de gestion 2020

Après avoir constaté que les comptes de bilan et de gestion des différents budgets de l'exercice 2020, fournis par la trésorerie de Champagnole, étaient en parfaite concordance avec les comptes administratifs de la commune, le Conseil Municipal donne quitus au trésorier pour sa gestion 2020.

Résultat du vote : 15 pour

-Affectation des résultats

Après avoir pris connaissance des différents résultats d'exécution des différents budgets de l'exercice 2020 et des reports des exercices précédents, le conseil municipal autorise leur affectation aux budgets 2021.

Budget général

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 pour la section d'investissement s'élève à - 63 672,69 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 pour la section de fonctionnement s'élève à + 158 447,12 €

Budget eau

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 pour la section d'investissement s'élève à + 32 545,93 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 pour la section de fonctionnement s'élève à + 24 169,57 €

Affectation du résultat du budget général R 1068 : 63 672,69 €

Vote à l'unanimité (15 pour)

-Budget primitif général et eau 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et entendu l'exposé du maire, vote les différents budgets pour l'exercice 2021

-Budget général 2021

Dépenses de fonctionnement : 630 008,43 €

Recettes de fonctionnement : 630 008,43 €

Dépenses d'investissement : 522 269,69 €

Recettes d'investissement : 522 269,69 €

-Budget eau 2021

Dépenses de fonctionnement : 81 862,57 €

Recettes de fonctionnement : 81 862,57 €

Dépenses d'investissement : 42 059,93 €

Recettes d'investissement : 42 059,93 €

Résultat du vote : 15 pour

En résumé, le budget 2021 va avoir une forte hausse des dépenses d'investissement du aux projets de rachat de l'auberge d'Émilie ainsi qu'au projet de réfection de la salle des fêtes (envisagé grâce aux subventions, à hauteur de 70 % des travaux, que l'état, le département et la communauté de commune accordent dans le cadre du plan de relance et dont il faut profiter). De plus il faut épurer le déficit de 63672,69€.

Par conséquent, le maire demande l'obtention d'un prêt de 300 000 € auprès de la Banque Populaire BFC au taux 0.68% sur une durée de 20 ans.

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

Le budget eau va aussi voir ses dépenses d'investissement augmenter car la commune souhaite s'équiper d'un système de télésurveillance afin de mieux surveiller les éventuelles fuites (environ 16 000 €). Il est aussi prévu de changer des vannes fuyardes (3 600 €) et de refaire l'intégralité d'une conduite Rue Jean de Chalon car c'est la 4^{ème} fuite qu'il y est détecté en peu de temps (9 000 €).

Le maire rappelle également concernant les carrières que le prix de 0,90€/ m3 est une application de la convention signée le 14 juin 2019, pour une durée de 20 ans, entre le Maire de l'époque et la société Pernot suite à la délibération du conseil municipal du 13 mars 2019. Et en date du 17 décembre le même conseil municipal a décidé l'alignement des tarifs pour les carrières Ayel sur les tarifs carrières Pernot.

-Constitution d'une provision comptable pour créances risquant d'être compromises

Le conseil municipal valide la délibération concernant la constitution de provisions pour créances risquant d'être compromises. (Conformément à l'article R2321-2 du Code général des collectivités territoriales)

Vote : 15 pour

2/Taxes 2021

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taxes pour cette année.

La taxe sur le foncier bâti reste donc au taux de 18,73 % et celle sur le foncier non bâti à 32,14 %.

Compte de tenu des bases prévisionnelles pour 2021, le produit des taxes attendu en 2021 s'élève à 178 500 euros.

3/Projet Émilie

Le 24 mars, Olivier et ses adjoints ont rencontré l'association « 1000 cafés » en présence de l'architecte. L'association « 1000 cafés » aide des projets de qualité qui permettent de redonner du service et des espaces de convivialité aux petites communes. Pour ceci, elle aide la commune à trouver un gérant (le choix final du gérant reviendra au conseil municipal) qui aura accès à des formations. Il pourra bénéficier de la centrale d'achat « 1000 cafés », l'association s'occupe de l'aménagement des locaux et de leurs équipements, elle soutient financièrement le gérant.

Cela nous permet également d'obtenir gratuitement une licence IV « dite Macron » qui restera quoi qu'il arrive au village.

La rencontre a réjoui les 2 parties et l'association pense que notre projet a de grandes chances d'être sélectionné.

Par contre, la commune doit s'engager à ne prélever qu'un loyer modéré de 400 € pour la location de l'ensemble du bâtiment (appartement et auberge)

A l'unanimité, le conseil municipal vote ce dernier engagement si le Projet Emilie est sélectionné.

4/Enquête publique rue des grandes chantres

L'enquête publique rue des grandes chantres est terminée depuis le 30 mars, le dossier est consultable en mairie pendant une année. 3 personnes sont venues à la rencontre de l'enquêteur public qui a rendu un avis favorable. En effet, l'échange des terrains avec la SCI JFM permettra de mieux desservir les locaux de l'EREA et à une nouvelle entreprise de s'implanter dans la commune.

Le déclassement d'une partie de la rue des grandes chantres et l'échange des terrains entre la commune et la SCI JFM sont votés à l'unanimité (14 pour, Félicien étant sorti pendant les débats et le vote).

5/Compétence autorité organisatrice de mobilité

Le conseil municipal vote à l'unanimité et donne accord pour que la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura gère le service de la compétence autorité organisatrice de mobilité à partir du 1er juillet 2021.

Rappel : le service mis en place par Champagnole Nozeroy Jura Séniors (CNJS) association impulsée par la Communauté de Communes fonctionne sur Crotenay.

Ce service favorise les déplacements des personnes de 60 ans et plus sur tout son territoire pour tous types de motifs : courses, rendez-vous médicaux, vaccinations, bibliothèque, visites à un proche hospitalisé etc...

Coût : 3€ A+R pour un déplacement avec attente d'une heure pour le chauffeur
Si l'attente dépasse 1 heure, prévoir le coût de 2 trajets

Réserver son déplacement 2 jours minimum à l'avance, permanences du lundi au jeudi de 9h à 12h, contact : 07 57 43 43 77

L'association recherche des chauffeurs volontaires pour compléter son équipe !

6/Questions diverses

-Le lundi 29 Mars, le Sictom, qui gère l'enlèvement des poubelles bleues et dans le cadre d'une campagne de sensibilisation du tri des déchets, a contrôlé 112 bacs sur la commune. 110 bacs ont reçu les félicitations du Sictom alors que seulement 2 bacs ont été refusés car ils contenaient des déchets inappropriés.

A noter que pour sensibiliser les plus jeunes Gérald prévoit de faire venir un maître composteur à l'école.

-Droit de préemption

La commune n'exerce pas son droit de préemption pour la vente d'un terrain Rue de la Vouivre par Mrs Olivier.

-Un feu multicolore va être installé d'ici à la fin avril de chaque côté du dos d'âne dans la grande rue pour sécuriser le passage des cyclistes de la voie verte. D'ailleurs pour permettre cette mise en place, le panneau d'entrée du village a été reculé de 70 mètres. De même, un feu clignotant de signalisation sera aussi installé sur la route de Picarreau au départ de la voie verte en direction de Pont du Navoy.

-Le maire a fait parvenir une demande à la préfecture pour ouvrir une plate-forme de déchets verts vers la carrière. Il est toujours dans l'attente d'une réponse.

-La commune a reçu un chèque de 16,56 € de la part d'Orange télécommunications, le conseil municipal accepte son encaissement à l'unanimité.

-L'association ABRAPA (ex PRODESSA) propose aux personnes de + de 70 ans divers ateliers. Nous avons retenu pour commencer *la Mémoire en Jeu* : entraîner son cerveau à partir d'une méthode amusante et ludique sur tablette tactile (prêtée par l'association)

Compte-tenu des dernières consignes sanitaires, cet atelier pourrait concerner 3 personnes : chacune aurait un temps individuel de 45mn de jeux avec l'animatrice, sur 6 séances prévues en mairie, le vendredi après-midi du 7 mai au 11 juin.

Ces ateliers visent à améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Les objectifs sont de maintenir le lien social, rompre l'isolement, prévenir le vieillissement et préserver l'autonomie.

A ce jour, 3 personnes sont inscrites.

-Réseau routier :

-La rue Capitaine Lacuzon, endommagée par les travaux permettant de relier la centrale solaire de Picarreau au centre de distribution électrique de Champagnole, devrait être remise en état bientôt.

-La Rue Rouget de Lisle sera complètement refaite par le département cet été.

-Un recours a été déposé par l'association Jura Nature et Environnement suite à la dépose du permis de construire par la société LUXEL (parc solaire) pour la partie autour des étangs.

-Une demande a été faite pour savoir si la garderie pouvait ouvrir à 13 h, mais malheureusement, ce n'est pas possible car celle-ci est déjà ouverte jusqu'à 12h15. Les enfants de la cantine n'auraient plus assez de temps pour manger.

-La poste sera fermée pour 2 semaines à partir du 10 avril.

-Rappel : Tous les raccordements aux égouts devront être fait avant la fin de l'année 2022 (une nouvelle étude sur le surplus d'eau claire à la station d'épuration va être réalisé).

- Le nettoyage de Printemps initialement prévu le 24 avril est repoussé à une date ultérieure en raison de la crise sanitaire.

Le secrétaire de séance,

Damien SARTORIS

Le Maire,

Olivier CAVALLIN

